Bancourt (62) : 2 habitants forcent le maire à enlever le crucifix

02/12/2015 à 17h21

Il en faisait une question de fierté: il n'enlèvera la croix apposée au mur de la mairie depuis 1926 que contraint et forcé. Gérard Pouillaude, maire de l'agreste bourg de Bancourt, près de Bapaume, l'est depuis ce mardi et l'ordonnance du tribunal. Deux habitants ont formé une requête. Ils avaient la loi sur la laïcité avec eux.



« Là, je sauve l'honneur ! » Gérard Pouillaude, 76 ans, est un maire à l'ancienne. Rustique et avec des valeurs bien à lui. « J'ai toujours été royaliste…

La Voix du Nord

Merci à **Lee H. Oswald**